

Régularisation administrative du forage AEP de Saint-Julien-d'Asse

**AEP
21**

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	CD04 : de 0 à 70 % potentiellement Agence de l'Eau RMC : non éligible PAA : 30% minimum Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeu du PTGE :	Mieux protéger la ressource en eau au regard des spécificités locales et de la vulnérabilité de territoire
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	/

Type d'action	Localisation
☒ Sécurisation ☒ Réglementaire ☐ Substitution ☐ Communication ☐ Accompagnement ☐ Autre : ☐ Economie ☐ Connaissance	Commune de St Julien d'Asse

Description de l'action

La commune de St Julien d'Asse est alimentée en eau potable par un forage qui a fait l'objet d'une étude hydrogéologique et d'un avis de l'hydrogéologue agréé en 2023.

PAA envisage la poursuite de la procédure pour l'obtention de l'arrêté préfectoral de DUP à partir de 2027 (engagement de l'enquête publique, obtention de la DUP puis mise en place des périmètres).

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Acteur AEP 21 Page 1 sur 3
Application agréée E-legalite.com

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Sécuriser l'adduction en eau potable des usagers de la commune de St Julien d'Asse.					Réalisation de l'étude Réalisation de la procédure		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : /							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Procédure et travaux	30 000		X	X	X	X	
TOTAL	30 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	3 – Préserver la qualité de l'eau					
	Objectif :	3.1 – Mise en conformité réglementaire et technique de tous les captages d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) / E24 : Sécuriser 100% des captages d'eau destinée à la consommation humaine par une DUP engagée ou finalisée d'ici 2026 /E25 : Mettre en conformité 100% des installations (captages, stations de traitement...) en réalisant les travaux prescrits selon les délais fixés par les arrêtés de DUP et d'autorisation d'ici 2028					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Détérioration de la qualité de l'eau					
	Solution :	> Renforcer la maîtrise des pollutions					
Lien avec SDAGE ²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDG356 – Alluvions de l'Asse					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
Remarques							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquence sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action/REP 21 Page 3 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Régularisation administrative du captage AEP d'Estoublon

**AEP
22**

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	CD04 : de 0 à 70 % potentiellement Agence de l'Eau RMC : non éligible PAA : 30% minimum Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeu du PTGE :	Mieux protéger la ressource en eau au regard des spécificités locales et de la vulnérabilité de territoire
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	/

Type d'action	Localisation
☒ Sécurisation ☒ Réglementaire ☐ Substitution ☐ Communication ☐ Accompagnement ☐ Autre : ☐ Economie ☐ Connaissance	Commune d'Estoublon

Description de l'action

La commune d'Estoublon est alimentée en eau potable par 3 ressources, dont le captage de la source de la Bélugnette et celui du hameau de Bellegarde, qui ont fait l'objet d'une étude hydrogéologique et d'un avis de l'hydrogéologue agréé en 2020.

PAA envisage la poursuite de la procédure pour l'obtention de l'arrêté préfectoral de DUP à partir de 2026 (engagement de l'enquête publique, obtention de la DUP puis mise en place des périmètres).

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action AEP 22- Page 1 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Sécuriser l'adduction en eau potable des usagers de la commune d'Estoublon.					Réalisation de l'étude Réalisation de la procédure		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : /							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Procédure et travaux	30 000	X	X	X	X		
TOTAL	30 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	3 – Préserver la qualité de l'eau					
	Objectif :	3.1 – Mise en conformité réglementaire et technique de tous les captages d'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) / E24 : Sécuriser 100% des captages d'eau destinée à la consommation humaine par une DUP engagée ou finalisée d'ici 2026 /E25 : Mettre en conformité 100% des installations (captages, stations de traitement...) en réalisant les travaux prescrits selon les délais fixés par les arrêtés de DUP et d'autorisation d'ici 2028					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Détérioration de la qualité de l'eau					
	Solution :	> Renforcer la maîtrise des pollutions					
Lien avec SDAGE ²	Masses d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 - L'Estoublaisse FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
Remarques							
L'avis de l'hydrogéologue agréé concernait également la source du hameau de Trévans mais la recherche d'une nouvelle ressource est à l'étude (cf. Action AEP29).							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquence sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action 7421-22 Page 3 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Réalisation du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) sur
les communes de Châteauredon et de Mézel

**AEP
23**

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	Agence de l'Eau RMC : 50% - décision du 14/10/25 CD 04 : 20% potentiellement - dossier en cours d'instruction PAA : 30% Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeux du PTGE :	Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes. Poursuivre l'amélioration de la connaissance sur l'état des réseaux, les prélèvements et les consommations. Assurer un développement du territoire compatible avec la disponibilité de la ressource en eau et de son évolution.
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	/

Type d'action

Localisation

☒ Sécurisation ☐ Communication ☐ Economie	☐ Réglementaire ☐ Accompagnement ☒ Connaissance	☐ Substitution ☐ Autre :	Communes de Châteauredon et Mézel
---	---	---	--------------------------------------

Description de l'action

Cette action a débuté puisque le marché d'étude est en cours de consultation en mai 2025.
L'étude débutera fin 2025 et se poursuivra sur 2026-2027 (durée : 18 mois).
Le plan de financement est acté.

Pour rappel du contexte, la ressource AEP de Mézel ne peut être protégée car située en contexte urbain.
Le SDAEP commun entre Châteauredon et Mézel pourrait aboutir à l'interconnexion des réseaux AEP et, à terme,
à l'abandon du forage de Mézel.

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action AEP 23 Page 1 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Améliorer la connaissance sur les réseaux des communes de Châteauredon et Mézel. Sécuriser l'adduction en eau potable des usagers de la commune de Mézel. Economie quantifiée si connue (estimatif) : /					Réalisation de l'étude		
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Etude	35 000	X	X				
TOTAL	35 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	1 – Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs					
	Objectif :	1.3 – Elaborer et mettre à jour des schémas directeurs d'eau potable / E7 : Elaborer 15 schémas directeurs d'eau potable par an d'ici 2026					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Disposer d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable dans chaque collectivité					
Lien avec SDAGE ²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDG356 – Alluvions de l'Asse					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action AEP 25 Page 3 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE 2026-2031

Réalisation d'un Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)
intercommunal à l'échelle de Provence Alpes Agglomération

AEP
24

Acteurs

Porteur(s) de projet

Partenaire(s)

Financier(s)

Provence Alpes Agglomération (PAA)-
Service de l'eau et de l'assainissement

/

Agence de l'Eau RMC : 50% mais
à voir avec les autres financeurs
pour arriver au taux max d'aide
publique
CD04 : de 0 à 70%
potentiellement - Aide limitée à
150 000€
PAA : 30% minimum

Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :

AEP

Enjeux du PTGE :

Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes.
Poursuivre l'amélioration de la connaissance sur l'état des réseaux, les
prélèvements et les consommations.
Assurer un développement du territoire compatible avec la disponibilité
de la ressource en eau et de son évolution.

Lien avec autre(s) actions du PTGE :

/

Type d'action

Localisation

☐ Sécurisation

☐ Réglementaire

☐ Substitution

☐ Communication

☐ Accompagnement

☐ Autre :

☐ Economie

☒ Connaissance

Périmètre de PAA : communes de
Saint-Julien d'Asse, Saint-Jeannet,
Beynes, Châteaufort, Entrages,
Majastres, Bras d'Asse, Mézel,
Estoublon et Saint Jurs

Description de l'action

Sur le territoire de PAA :

- Les communes de Saint-Julien d'Asse, Saint-Jeannet, Beynes, Châteaufort, Entrages et Majastres ne disposent pas de SDAEP ;
- Les communes de Bras d'Asse, Mézel et Estoublon disposent d'un SDAEP de plus de 10 ans ;

Pour répondre aux enjeux de sécurisation de l'AEP à l'échelle de son territoire mais également pour permettre le financement ultérieur des actions, PAA envisage d'engager entre 2027 et 2029 un SDAEP intercommunal sur l'ensemble de son territoire.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Accompagnement AEP 24- Page 1 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Améliorer la connaissance sur les réseaux des communes de PAA. Sécuriser l'adduction en eau potable. Economie quantifiée si connue (estimatif) : /					Réalisation de l'étude		
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
SDAEP intercommunal	350 000		X	X	X		
TOTAL	350 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	1 – Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs					
	Objectif :	1.3 – Elaborer et mettre à jour des schémas directeurs d'eau potable / E7 : Elaborer 15 schémas directeurs d'eau potable par an d'ici 2026					
Lien avec PBACC¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Disposer d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable dans chaque collectivité					
Lien avec SDAGE²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 - L'Estoublaisse FRDR10258 – Torrent de Saint-Jeannet FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT⁴	RES0202 – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
PAA souhaite réaliser un schéma directeur sur l'alimentation en eau potable mais aussi sur l'assainissement. Le coût global du projet est estimé à 1 000 000 € HT à l'échelle de PAA.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action AEL 24- Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031

Amélioration du rendement des réseaux des communes de PAA sur le
secteur de l'Asse pour atteindre 70 % d'ici 2027

AEP
25

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	Agence de l'Eau RMC : Potentiellement 50 % si conditions préalables remplies et à voir avec les autres financeurs CD04 : de 0 à 50% potentiellement - aide limitée à 150 000€ PAA : 30% minimum Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :

AEP

Enjeux du PTGE :

Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes

Lien avec autre(s) actions du
PTGE :

Action AEP26 : Renouvellement des réseaux AEP sur la commune de
Bras d'Asse
Action AEP27 : Renouvellement des réseaux AEP sur la commune
d'Estoublon
Action AEP28 : Renouvellement des réseaux AEP et mise en place de
compteurs individuels au hameau de Chabrières sur la commune
d'Entrages

Type d'action

Localisation

- | | | |
|--|---|--|
| ☐ Sécurisation | ☐ Réglementaire | ☐ Substitution |
| ☐ Communication | ☐ Accompagnement | ☐ Autre : |
| ☒ Economie | ☐ Connaissance | |

Périmètre de PAA : communes de
Saint-Jeannet, Beynes,
Châteauredon, Entrages, Majastres,
Bras d'Asse, Mézel, Estoublon et
Saint Jurs

Description de l'action

Selon les données SISPEA de 2022, les rendements des réseaux AEP sur les communes de Bras d'Asse, de Saint Jeannet, d'Estoublon, de Saint Jurs, de Beynes et d'Entrages sont inférieurs à 50 %. A Mézel et Châteauredon, les rendements atteindraient 50 à 70 %.

Le service de l'eau et de l'assainissement de PAA ambitionne d'augmenter le rendement des réseaux des principales communes entre 2025 et 2027 pour atteindre des rendements de 70 %.

Il s'agira donc de rechercher et réparer les fuites.

Ces travaux ont déjà commencé notamment sur la commune de Bras d'Asse.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action AEP 25 - Page 1 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Augmenter les rendements afin de limiter les pertes.					Rendement des réseaux déclarés sur SISPEA		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : 90 000 m³/an L'économie réalisée pourrait atteindre 90 000 m³/an sur les 218 000 m³ prélevés en 2022 selon les données SISPEA soit environ 40 % d'économie.							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Recherche et réparation des fuites	Non précisé	X	X				
TOTAL							
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	2 – Optimiser la disponibilité de la ressource					
	Objectif :	2.1 – Améliorer le rendement des réseaux / E17 : Atteindre un rendement moyen d'au moins 70% du réseau départemental d'eau potable d'ici 2026 / E19 : Atteindre un taux de renouvellement des réseaux de 3% par an à partir de 2026					
Lien avec PBACC¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable ou d'irrigation					
Lien avec SDAGE²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 - L'Estoublaisse FRDR10258 – Torrent de Saint-Jeannet					
		FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT⁴	RES0202 – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
La commune de Saint-Julien-d'Asse n'est pas directement concernée par cette fiche action car son rendement est déjà au-dessus du seuil des 70%.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

AutonREPL 23 Page 3 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Renouvellement des réseaux AEP de la commune de Bras d'Asse

**AEP
26**

Acteurs

Porteur(s) de projet

Partenaire(s)

Financier(s)

Provence Alpes Agglomération
(PAA)- Service de l'eau et de
l'assainissement

/

Agence de l'Eau RMC : travaux
non éligibles sauf si dépôt d'un
dossier de mise à jour du SDAEP
datant de 2005 (> 10 ans)
CD04 : 0 à 50% potentiellement -
aide limitée à 150 000€
PAA : 30% minimum

Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :

AEP

Enjeu du PTGE :

Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes

Lien avec autre(s) actions du
PTGE :

Action AEP25 : Amélioration du rendement des réseaux des communes
de PAA sur le secteur de l'Asse pour atteindre 70% d'ici 2027

Type d'action

Localisation

☐ Sécurisation

☐ Réglementaire

☐ Substitution

☐ Communication

☐ Accompagnement

☐ Autre :

☒ Economie

☐ Connaissance

Commune de Bras-d'Asse

Description de l'action

Selon les données SISPEA de 2022, le rendement des réseaux AEP de Bras d'Asse est inférieur à 50 %. Des travaux ont déjà été menés et se poursuivront dans les années à venir pour limiter les pertes et augmenter le rendement à 70 % (fiche **action AEP25**).

En complément PAA envisage de réaliser des travaux de renouvellement des réseaux dans le village (route des Oraisonis) et sur la conduite d'adduction.

Linéaire de réseaux à rénover : 1100 ml

REÇU EN PREFECTURE

Le 18/03/2026

Action AEP26- Page 1 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Renouveler le réseau vieillissant pour limiter le risque de casse et donc les pertes.					Linéaire de réseau rénové		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : /							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux	352 500				X		
TOTAL	352 500						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	2 – Optimiser la disponibilité de la ressource					
	Objectif :	2.1 – Améliorer le rendement des réseaux / E17 : Atteindre un rendement moyen d'au moins 70% du réseau départemental d'eau potable d'ici 2026 / E19 : Atteindre un taux de renouvellement des réseaux de 3% par an à partir de 2026					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable et d'irrigation					
Lien avec SDAGE ²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDG356 – Alluvions de l'Asse					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – PGRE Asse – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
Le chiffrage des travaux devra être reprécisé quand les études de projet seront établies.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan mi-parcours et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action ALE 26- Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Renouvellement des réseaux AEP de la commune d'Estoublon

**AEP
27**

Acteurs

Porteur(s) de projet

Partenaire(s)

Financier(s)

Provence Alpes Agglomération
(PAA)- Service de l'eau et de
l'assainissement

/

Agence de l'Eau RMC : 50%
(SDAEP de 2015) mais à voir avec
les autres financeurs
CD04 : de 0 à 70%
potentiellement
PAA : 30% minimum

Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :

AEP

Enjeu du PTGE :

Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes

Lien avec autre(s) actions du
PTGE :

Action AEP25 : Amélioration du rendement des réseaux des communes
de PAA sur le secteur de l'Asse pour atteindre 70% d'ici 2027

Type d'action

Localisation

☐ Sécurisation

☐ Réglementaire

☐ Substitution

☐ Communication

☐ Accompagnement

☐ Autre :

☒ Economie

☐ Connaissance

Commune d'Estoublon

Description de l'action

Selon les données SISPEA de 2022, le rendement des réseaux AEP d'Estoublon est inférieur à 50 %. Des travaux sont prévus pour limiter les pertes et augmenter le rendement à 70 % (fiche **action AEP25**).

En complément PAA envisage de réaliser des travaux de renouvellement de la canalisation AEP sous la route du stade à Estoublon.

A noter que les demandes de subventions ne sont pas encore établies.

Linéaire de réseau à rénover : 220 ml

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action AEP27 - Page 1 sur 3

Application agréée E-legalite.com

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Renouveler le réseau vieillissant pour limiter le risque de casse et donc les pertes.					Linéaire de réseau rénové		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : /							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux	38 000	X					
TOTAL	38 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	2 – Optimiser la disponibilité de la ressource					
	Objectif :	2.1 – Améliorer le rendement des réseaux / E17 : Atteindre un rendement moyen d'au moins 70% du réseau départemental d'eau potable d'ici 2026 / E19 : Atteindre un taux de renouvellement des réseaux de 3% par an à partir de 2026					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable et d'irrigation					
Lien avec SDAGE ²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 - L'Estoublaisse FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – PGRE Asse – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
Le chiffrage des travaux devra être reprécisé quand les études de projet seront établies.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action ALP 27 - Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

**Renouvellement des réseaux AEP et mise en place de compteurs individuels
au hameau de Chabrières sur la commune d'Entrages**

**AEP
28**

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	Agence de l'Eau RMC : Pas de SDAEP, travaux réseaux non éligible, financement compteur à voir si prévu dans l'étude transfert compétence CD04 : de 0 à 70% potentiellement PAA : 30% minimum Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeu du PTGE :	Poursuivre l'amélioration des infrastructures existantes Mieux protéger la ressource au regard des spécificités locales et de la vulnérabilité du territoire Disposer d'indicateurs de performance et de connaissance plus fiables et plus pertinents
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	Action AEP25 : Amélioration du rendement des réseaux des communes de PAA sur le secteur de l'Asse pour atteindre 70% d'ici 2027

Type d'action

Localisation

- | | | |
|---|--|--|
| ☐ Sécurisation | ☐ Réglementaire | ☐ Substitution |
| ☒ Communication | ☐ Accompagnement | ☐ Autre : |
| ☒ Economie | ☒ Connaissance | |

Commune d'Entrages - Hameau de
Chabrières

Description de l'action

Selon les données SISPEA de 2022, le rendement des réseaux AEP d'Entrages est inférieur à 50 %. Des travaux ont déjà été menés et se poursuivront dans les années à venir pour limiter les pertes et augmenter le rendement à 70 % (fiche **action AEP25**).

Pour mémoire, la commune d'Entrages est concernée par le bassin versant de l'Asse (hameau de Chabrières) et par celui de la Bléone (village).

Le hameau de Chabrières est encore à la tarification forfaitaire (pas de compteurs individuels), les réseaux sont vieillissants et la fontaine du hameau ne dispose pas de compteur.

PAA envisage donc des travaux d'ampleur sur le hameau comprenant le renouvellement des réseaux et la pose des compteurs individuels (y/c pour la fontaine du hameau).

Linéaire de réseau à rénover : 750 ml de réseau de distribution + 650 ml de branchements

Nombre de compteurs à poser : 22

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action AEP 28 - Page 1 sur 3

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Renouveler le réseau vieillissant pour limiter le risque de casse et donc les pertes. Mettre en place la tarification volumétrique pour mieux connaître les consommations et encourager les usagers à adopter des pratiques économes. Informier l'usager sur sa consommation en eau potable. Economie quantifiée si connue (estimatif) : /					Linéaire de réseau rénové Nombre de compteurs installés		
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Travaux	250 000	X	X	X			
TOTAL	250 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	1 – Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs 2 – Optimiser la disponibilité de la ressource					
	Objectif :	1.2 – Systématiser le comptage de l'eau (mesure 12 du Plan National Eau) / E5 : Equiper 100% des communes de compteurs individuels d'ici 2026 1.4 – Sortir de la tarification forfaitaire / E8 : plus aucune commune au forfait d'ici 2026 2.1 – Améliorer le rendement des réseaux / E17 : Atteindre un rendement d'au moins 70% du réseau départemental d'eau potable d'ici 2026 / E19 : Atteindre un taux de renouvellement des réseaux de 3% par an à partir de 2026					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Lutter contre les fuites des réseaux d'eau potable et d'irrigation Appliquer une tarification de l'eau incitant à limiter la consommation pour des usages de confort					
Lien avec SDAGE ²	Masse d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDG356 – Alluvions de l'Asse					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – PGRE Asse – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
Le chiffrage des travaux devra être reprécisé quand les études de projet seront établies.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action AEP 28 - Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Recherche d'une nouvelle ressource pour l'AEP du hameau de Trévans à
Estoublon

AEP
29

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	/	Montage du dossier en cours Agence de l'Eau RMC : A voir comment les travaux sont justifiés car rendement réseau inférieur à 50 % CD04 : de 0 à 70% potentiellement PAA : 30% minimum Financement public limité à 70%

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeu du PTGE :	Sécuriser l'alimentation en eau potable par la recherche de ressource de substitution et l'interconnexion de réseaux
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	/

Type d'action	Localisation
☒ Sécurisation ☐ Réglementaire ☒ Substitution ☐ Communication ☐ Accompagnement ☐ Autre : ☐ Economie ☐ Connaissance	Commune d'Estoublon – Hameau de Trévans

Description de l'action

Le hameau de Trévans sur la commune d'Estoublon est alimenté en eau potable par le captage d'une source.
Cette source tarie chaque année et ce phénomène s'accroît d'année en année.

PAA cherche donc une nouvelle ressource pour l'alimentation en eau potable pour les habitants du hameau.
De premières investigations permettent de cibler une zone potentiellement propice.

PAA envisage d'aller plus loin dans cette recherche en faisant conduire une étude hydrogéologique qui pourrait
mener à un forage d'essai si les résultats de l'étude sont concluants.

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/03/2026

Action AEP 29- Page 1 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Sécuriser l'adduction en eau potable des usagers du hameau de Trévans sur la commune d'Estoublon. Economie quantifiée si connue (estimatif) : /					Réalisation de l'étude		
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Etude	40 000	X	X	X			
TOTAL	40 000						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	2 – Optimiser la disponibilité de la ressource					
	Objectif :	2.2 – Développer d'autres sources d'approvisionnement en eau potable pour les communes en tension / E21 : Sécuriser l'approvisionnement de toutes les communes en tension en 2022, par l'aménagement d'une ressource alternative d'ici 2026					
Lien avec PBACC¹	Enjeu :	Baisse de la disponibilité en eau					
	Solution :	Disposer de plusieurs modes d'approvisionnement des unités de production d'eau potable					
Lien avec SDAGE²	Masses d'eau :	FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 - L'Estoublaisse FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT⁴	RES0202 – PGRE Asse – Améliorer le rendement des réseaux AEP des communes de PAA					
Remarques							
Le chiffrage des travaux devra être précisé quand les études de projet seront établies.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquence sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action AEP29 - Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Elaboration et diffusion d'une « fiche infos conseils » à joindre aux factures des usagers sur le territoire de PAA

COMM
3

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service de l'eau et de l'assainissement	Provence Alpes Agglomération (PAA)- Service communication SMAB	/

Renseignements généraux

Usage :	AEP
Enjeu du PTGE :	Sensibiliser et communiquer sur les enjeux « eau »
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	Action COMM1 : Mise en place de canaux d'information à destination des usagers (bulletins municipaux, factures, applications...)

Type d'action	Localisation
☐ Sécurisation ☒ Communication ☐ Economie ☐ Réglementaire ☐ Accompagnement ☐ Connaissance ☐ Substitution ☐ Autre :	Périmètre de PAA : communes de Saint-Julien d'Asse, Saint-Jeannet, Beynes, Châteauredon, Entrages, Majastres, Bras d'Asse, Mézel, Estoublon et Saint Jurs

Description de l'action

Les factures actuelles de PAA comportent un encart « Informations générales » dans lequel le message suivant est diffusé « Adopter une consommation responsable permet de préserver l'environnement et réduire votre facture d'eau. Surveillez régulièrement votre consommation d'eau pour détecter les fuites et protégez votre compteur contre le gel. Retrouvez des notes pratiques sur votre portail internet ».

Dans le cadre du PTGE et pour inciter les usagers à réduire leur consommation, PAA envisage de rédiger, avec l'accompagnement du service « communication » de PAA une « fiche infos conseils » qui pourra être diffusée avec les factures et mise en ligne sur le portail abonné.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Action COMM3 - Page 1 sur 3

Application agréée E-legaite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Informer les usagers sur les enjeux « Eau ». Sensibiliser les usagers de PAA afin d'inciter à réduire les consommations. Economie quantifiée si connue (estimatif) : /					Elaboration de la fiche Publication sur le portail abonné		
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Rédaction	/	X	X				
Diffusion	/	X	X				
TOTAL							
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	1 – Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs 4 – Améliorer la gouvernance de l'eau et la gestion de crise					
	Objectif :	1.6 – Mieux communiquer sur les économies d'eau (mesures 7 et 8 du Plan National Eau) / E10 : Améliorer la communication sur les économies d'eau pour les usages domestiques en s'appuyant notamment sur les collectivités 4.3 – Mieux communiquer sur la gestion de crise / E45 : Améliorer la communication sur les mesures de restriction en période de crise, en s'appuyant notamment sur les collectivités					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :						
	Solution :						
Lien avec SDAGE ²	Masses d'eau :	FRDR10258 – Torrent de Saint-Jeannet FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 -L'Estoublaisse FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
Remarques							
Une refonte du portail abonné est prévue.							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Action COMMIS - Page 3 sur 3
Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-13_04032026

**PROJET DE TERRITOIRE POUR LA GESTION DE L'EAU (PTGE) DU BASSIN VERSANT DE L'ASSE
2026-2031**

Expérimentation de la remontée mensuelle des données piézométriques sur
des forages AEP

INDIC
5

Acteurs

Porteur(s) de projet	Partenaire(s)	Financier(s)
Provence Alpes Agglomération (PAA) - Service de l'eau et de l'assainissement Régie des Eaux DLVAgglo SMAB	DDT 04	/

Renseignements généraux

Usage :	Tous usages
Enjeu du PTGE :	Suivre l'évolution de la ressource en eau
Lien avec autre(s) actions du PTGE :	COMM13 : Diffusion d'une lettre d'information numérique sur le niveau des nappes et des rivières

Type d'action	Localisation
☐ Sécurisation ☐ Réglementaire ☐ Substitution ☒ Communication ☐ Accompagnement ☐ Autre : ☐ Economie ☒ Connaissance	Communes de Saint-Julien d'Asse, Bras d'Asse et Mézel

Description de l'action

PAA dispose de 3 forages équipés de piézomètres télé relevés et intéressant la nappe de l'Asse ; il s'agit de St Julien d'Asse, de Bras d'Asse (puits) et de Mézel.

La Régie des Eaux DLVAgglo dispose également de 2 forages équipés de piézomètres télé relevés : le captage de l'Asse au pont de Brunet, et le captage de Saint-Pancrace à Oraison.

Sur 2026, la Régie des Eaux DLVAgglo, PAA et le SMAB envisagent d'expérimenter la transmission mensuelle des données piézométriques de ces forages pour compléter l'information sur le niveau des nappes.

Si cette expérimentation est concluante, les informations transmises pourront être valorisées et diffusées dans le cadre de l'action **COMM13** relative à la diffusion régulière des données sur le niveau des nappes et des rivières aux membres de l'instance de gestion concertée de la ressource.

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-2026.03.04-13_04.03.2026

Objectif(s) et résultat(s) attendu(s)					Indicateur(s) de suivi		
Diffuser l'information sur le niveau des nappes.					Réalisation de l'expérimentation		
Economie quantifiée si connue (estimatif) : /							
Planification et coût(s)							
Action ou sous-action	Coût (€HT)	Planification					
		2026	2027	2028	2029	2030	2031
Expérimentation	-	X					
TOTAL	-						
Lien avec les documents d'orientation							
Lien avec feuille de route préfectorale	Axe :	4 – Améliorer la gouvernance de l'eau et la gestion de crise					
	Objectif :	4.4 – Améliorer la connaissance / E46 : Améliorer la connaissance sur le fonctionnement hydrologique des cours d'eau en période d'étiage, leurs relations avec les nappes, et sur les évolutions attendues dans le cadre du changement climatique / E47 : Améliorer la connaissance sur le fonctionnement des eaux souterraines dans le département, et définir un réseau de suivi					
Lien avec PBACC ¹	Enjeu :						
	Solution :						
Lien avec SDAGE ²	Masses d'eau :	FRDR10258 – Torrent de Saint-Jeannet FRDR11407 – Rivière l'Asse de Moriez FRDR2030 – L'Asse de la source au seuil de Norante FRDR271 – L'Asse du seuil de Norante à la confluence avec la Durance FRDR2029 -L'Estoublaisse FRDG209 – Conglomérats du Plateau de Valensole FRDG356 – Alluvions de l'Asse FRDG417 – Formations variées du haut bassin de la Durance					
	Mesure du PDM ³ :	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
	Action du PAOT ⁴	RES0202 – Mettre en place un dispositif d'économie d'eau auprès des particuliers ou des collectivités					
Remarques							

¹ PBACC : Plan de Bassin d'Adaptation au changement climatique

² SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement des Eaux

³ PDM : Programme De Mesure

⁴ PAOT : Plan d'Action Opérationnel Territorialisé

Suivi de l'action

(à ne remplir qu'à l'issue de la réalisation de l'action ou lors du bilan annuel et fin de PTGE)

Etat d'avancement

Date et objet du point d'étape	Avancement
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »
	☐ Action non engagée ☐ Action en cours – Préciser état d'avancement : ☐ Action finalisée – Renseigner rubrique « Calendrier, cout et économies effectifs »

Calendrier, cout et économies effectifs

Action ou sous-action	2026	2027	2028	2029	2030	2031	TOTAL
TOTAL							

Conséquences sur le territoire et économies réalisées

Résultats :

Volume économisé en étiage :

Volume économisé à l'année :

Remarques

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-2026 03 04-13_04 03 2026